**Module : Ethique et déontologie**

**Cours 2**

**La déontologie, enjeux et valeurs**

**1. Pourquoi il y a une déontologie ?**

La déontologie comme ensemble des devoirs qui incombent à un individu au cœur de son institution professionnelle se veut comme le facteur qui régit le bon déroulement des activités de ladite institution. Mais alors, pouvons-nous nous passer de la déontologie ?

Il s’avère que non. En effet, représentant le socle identitaire d’une profession, elle met en place un système où le rôle de chaque actant est déterminé par des facteurs précis. Ainsi, la déontologie recadre les acteurs professionnels et fait en sorte que les rapports entre eux soient basés sur un système d’équité et d’égalité. Tout comme l’éthique met en lumière les valeurs de l’individu, la déontologie en donne à une institution définie.

Par ailleurs, il est à noter que la déontologie sert à résoudre les situations où les obligations du professionnel envers son client et envers le public sont difficilement conciliables, de même que les situations où les valeurs du groupe professionnel entrent en conflit avec d'autres valeurs ou intérêts dignes de considération.

Elle constitue pr ailleurs un moyen d’affirmation d’une profession dans ses comportements individuels et collectifs. Elle est une sorte d’expression de son identité et de sa reconnaissance pr autrui.

Enfin elle soutient l’autonomie morale des professionnels en en faisant des responsables moraux afin qu’ils aient une attitude et des comportements moraux durable et ide à renforcer l confiance du public dans la profession : celui-ci saura que la communauté professionnelle s’est donnée des règles de conduite.

**2. Les valeurs professionnelles :**

**a)La compétence** : représente des connaissances approfondies et reconnues et la capacité de les mettre en pratique, c’est-à dire de les transmettre en adaptant ses méthodes pédagogiques dans le but d’assurer et de proposer un apprentissage significatif. Elle permet de résister aux situations de pression et de respecter une certaine rigueur.

**b) L’assiduité** est la pratique régulière et non interrompue de son exercice. Elle confère à l personne une certaine reconnaissance, voire respectabilité.

**c)L’intégrité scientifique** : c’est l’exécution de ses travaux de recherche scientifique, de son activité pédagogique en respectant les fondamentaux des codes sociaux.

**d) La propriété intellectuelle** : concerne les droits de toute création littéraire, artistique, technique ou autre que le novateur se voit décerner et que personne ne peut revendiquer.

**e)La probité** : c’est le caractère honnête, juste et intègre appliqué à tout exercice de sa fonction.

**f) La transparence** : représente le rendu de son activité dans toute sa réalité, sa vérité sans en changer le contenu.

**g) L’efficience** se révèle être l’efficacité dans l’exercice de sa fonction. Il s’agit d’voir un rendement optimal. Elle peut être étroitement liée à la compétence

**h) La conformité :** il est question de s’assurer que les activités sont conformes aux lois, règlements, politiques et procédures qui s’appliquent à l’institution professionnelle.

**i) Le désintéressement** : c’est le fait d’être détaché dans l’exercice de ses fonctions de tout intérêt personnel. Cette valeur appelle celle du dévouement ; on oublie son propre intérêt pour se concentrer sur autrui et sur la sauvegarde du patrimoine universitaire.

**j) La confidentialité** : travailler à ne dire et à divulguer que ce qui est indispensable à l’évolution, à la sécurité et à l’épanouissement personnels et collectifs de l’institution professionnelle même si ces informations sont facilement accessibles à d’autres personnes.

**k) L’imputabilité** : c’est rendre quelqu’un responsable de quelque chose, lui imputer la responsabilité d’une action professionnelle.